



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres

de l'Université de Perpignan Via
Domitia

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008081

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Perpignan.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Jusqu'en 2012, la licence de *Lettres* comptait trois parcours : *Lettres classiques*, *Lettres modernes* et *Français langue étrangère* (FLE), individualisés à partir de la troisième année de licence (L3). La fermeture du parcours *Lettres classiques* a entraîné une restructuration de l'offre de formation, qui est organisée de façon à permettre aux étudiants de consolider leurs compétences de base en langue française (techniques d'expression et grammaire), en analyse littéraire, en y ajoutant progressivement des compétences en stylistique et linguistique, ainsi que des connaissances en littérature et histoire littéraire. Le jeu des options dès la deuxième année (L2) où se dégagent une option « généraliste » et une option « humanités », permet d'affiner l'acquisition des connaissances et des compétences selon le projet professionnel. Le système des options en L3 a été mis en place pour permettre à l'étudiant de se spécialiser dans une des orientations possibles : le CAPES de lettres (option lettres modernes), le professorat des écoles, le CAPES option lettres classiques, les métiers de la culture et les concours administratifs, et le FLE. Les poursuites d'études peuvent se faire dans trois masters qui offrent une suite logique aux options proposées par la mention. La formation semble ainsi avoir trouvé sa place dans les enseignements offerts par l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation a fait l'objet d'une restructuration à la suite de la fermeture du parcours *Langues anciennes*. La nouvelle configuration offre des enseignements d'ouverture et de culture générale qui semblent toutefois faire une part un peu trop large aux langues et cultures antiques ; la même chose est observable au niveau du développement de compétences transversales (au cinquième semestre, le grec est considéré comme optionnel au même titre que « tourisme et patrimoine » et « sociologie de l'Europe »). La notion de parcours a été abandonnée au profit d'options (« généraliste » et « humanités » en L2, et « FLE » en L3). Ceci s'explique vraisemblablement par la refonte de l'ensemble et le souci de préserver des enseignements en langue et culture classique. La restructuration semble avoir conduit à une certaine gymnastique dont les objectifs ne sont pas toujours très clairs. Au-delà de ce problème structurel, on notera la présence des enseignements de langue avec une préparation spécifique au CLES 1 en anglais et espagnol (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), ainsi qu'une préparation au C2i (Certificat Informatique et Internet) au quatrième semestre. Par ailleurs, l'acquisition de compétences préprofessionnelles est assurée par la présence du PPP (Projet Professionnel Personnalisé) au deuxième semestre, qui repose sur l'investigation active d'un métier possible avec enseignant référent ; l'orientation professionnelle est amorcée en L2 par des cours de culture générale et d'ouverture, et nettement renforcée en L3, où figure un stage, accompagné d'un mémoire et d'une soutenance de ce dernier. Le dossier signale une quasi absence au niveau des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), faute, semble-t-il, d'enseignants compétents et de matériel disponible.

Pour ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, certaines informations font défaut ce qui entrave une évaluation correcte de l'ensemble. Aucun renseignement n'est donné quant aux enseignements de mise à niveau, même s'il est fait mention d'heures d'enseignements supplémentaires avant les examens de rattrapage pour les étudiants qui en ont besoin. De même, les informations dispensées tout au long du cursus ne sont pas spécifiées ; on notera toutefois l'existence d'un entretien personnalisé avec les membres de l'équipe pédagogique pour tracer un bilan à la fin du premier semestre de la première année (L1). La méthodologie est enseignée uniquement en L1 (techniques d'expression, grammaire, explication de texte). Aucun renseignement n'est fourni quant aux possibilités de passerelles sur la base des unités d'enseignement « Découvertes ». Il en va de même pour le tutorat. Le taux de réussite en L1 est de 64 % (pourcentage pour 2011-2012), le taux d'admis au diplôme est de 95 % (pour l'année 2011-2012 toujours). L'ensemble semble donc donner satisfaction, même si la faiblesse des flux et leur diminution assez régulière auraient mérité réflexion.

La poursuite d'études au niveau master est loin d'être systématique (environ 50 % des étudiants sont dans ce cas d'après les informations fournies). C'est vraisemblablement la raison pour laquelle l'équipe pédagogique envisage la création d'une UE de « techniques de recherche d'emploi » en L2, sans qu'on connaisse toutefois la nature des orientations choisies dans le cadre d'une mention *Lettres*. Le dossier ne donne aucun renseignement sur l'insertion professionnelle à l'issue du L3 ni sur le devenir des sortants non diplômés. On ne trouve pas non plus mention d'une UE spécifique préparant aux métiers de l'enseignement, quand bien même cela constitue un des débouchés principaux. La mobilité internationale est quasiment inexistante (il est précisé qu'elle se fait en master).

Aucun conseil de perfectionnement n'existe pour l'heure et le soutien administratif de la mention n'est pas précisé. La formation compte par ailleurs un très petit nombre d'heures assurées par des professionnels extérieurs. Une évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place au niveau de l'établissement, mais le taux de retours est peu élevé (52 %). Compte tenu toutefois des effectifs réduits, le dossier fait état d'une bonne communication entre enseignants et étudiants, ce qui n'est sans doute pas suffisant. La fiche RNCP ne correspond pas tout à fait au dossier : les métiers du tourisme y figurent encore, alors que cette option a disparu de la maquette pour le prochain contrat. On notera enfin le souci manifeste, outre la participation aux opérations telles que « portes ouvertes » et « forum après bac », de renforcer les liens avec la population lycéenne, notamment en ouvrant les colloques aux lycéens accompagnés de leurs professeurs et en organisant des réunions avec les professeurs principaux des lycées).

- Points forts :

- Un véritable investissement de l'équipe pédagogique, notamment dans le volet de l'aide à la réussite.
- Un fort souci des liens avec la population lycéenne locale, qui forme l'essentiel des étudiants à venir.

- Points faibles :
 - Le dossier fourni est incomplet sur un certain nombre de points (notamment le volet concernant l'insertion professionnelle).
 - La frilosité dans le domaine international peut surprendre quand on sait que l'Université fait état d'un partenariat d'exception avec plusieurs universités de Catalogne.
 - Le relatif manque de cohérence et de lisibilité du programme ne favorise guère une véritable attractivité de la mention, qui peine encore, malgré de sérieux efforts, à trouver vraiment son public.

- Recommandations pour l'établissement :

La position géographique de l'Université et sa politique d'ouverture à l'égard des universités catalanes semble naturellement conduire à développer tout ce qui, à l'intérieur d'une mention de *Lettres*, relève d'une formation résolument européenne. Que les lettres classiques puissent y trouver leur place est parfaitement cohérent (le choix de l'appellation de l'Université le rappelle), mais une meilleure répartition des options ainsi qu'une révision de la structure même de la mention serait néanmoins souhaitable, avec un développement accru du côté de « tourisme et patrimoine ».

Dans une telle perspective, un encouragement à la mobilité internationale apparaît plus que jamais souhaitable. Une synergie des enseignements de la mention, renforcée par une meilleure inscription dans la mention de passerelles (notamment vers les *LLCE*), serait également souhaitable et pourrait donner à la mention une attractivité qu'elle semble avoir un peu de peine à assurer. A terme, la possibilité d'une mention *Lettres modernes appliquées* pourrait peut-être être considérée.

Par ailleurs, les métiers de l'enseignement demeurant pour l'instant le débouché le plus naturel à la licence de *Lettres*, il serait souhaitable de renforcer les liens avec les acteurs du monde scolaire, par exemple en intégrant certains enseignants d'institutions publiques et privées dans le conseil de perfectionnement, comme cela s'observe ailleurs.



Observations de l'établissement

la Présidence

Réf : 13-14/FL/PA/SC/ 080

☎ 04.68.66.20.02
☎ 04.68.66.20.18
president@univ-perp.fr

✉ 52, avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 1^{er} juillet 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan
Via Domitia

à
Monsieur le Président du comité AERES
aux Membres du comité d'évaluation

Objet : Réponse globale de l'établissement à l'évaluation des formations de l'UPVD

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité d'évaluation,

La communauté pédagogique de l'UPVD tient avant tout à remercier les experts pour la qualité de l'attention portée aux dossiers ainsi que pour la prise en compte, dans l'évaluation des formations, tant des contenus et des modalités de l'offre actuelle que des évolutions envisagées pour l'offre future.

En étudiant l'ensemble des rapports d'évaluation, le comité de pilotage a relevé un certain nombre d'éléments récurrents, pour lesquels une réponse à l'échelle de l'établissement semble bienvenue.

Ainsi, la majorité des rapports regrette l'absence ou la non formalisation de conseils de perfectionnement. Sur délibération de la Commission Formation et Vie Etudiante et du Conseil d'Administration de l'UPVD, des conseils de perfectionnement seront instaurés à compter de juin 2014 dans chacune des formations de manière concertée et harmonisée (une feuille de route en définit désormais la composition, les missions et les procédures à l'échelle de l'établissement).

L'évaluation des enseignements par les étudiants sera amenée à évoluer au cours de l'année 2014-2015. En effet, dans le cadre du Programme de Pédagogie Innovante récemment initié par l'UPVD, un groupe de travail dédié vient de se constituer. Celui-ci a pour mission de faire évoluer les questionnaires d'évaluation afin de les rendre plus modulables, plus attractifs et plus pertinents. Cela permettra à l'établissement d'améliorer

le *feedback* des étudiants. Cette appréciation plus fine des enseignements alimentera la réflexion des conseils de perfectionnement.

Un certain nombre d'experts souhaiteraient disposer de davantage d'indicateurs, d'un meilleur suivi des diplômés et de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle plus nourris. Dans le cadre de la politique d'établissement, un gros effort est déployé par l'UPVD depuis 2012 pour améliorer les indicateurs (évolution des effectifs, origine des étudiants, etc.) ainsi que le suivi des étudiants diplômés et non diplômés — par exemple, enquête d'insertion à 6 mois pour les diplômés de licences générales et professionnelles. Certains de ces éléments ne figurent pas dans les dossiers du fait de l'inévitable décalage temporel et d'un taux de réponse parfois encore relativement faible. L'effort de l'établissement s'intensifie, en particulier grâce au Réseau des Alumni qui permettra de mieux suivre le devenir des étudiants et grâce aux projets d'indicateurs complémentaires élaborés par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'UPVD (taux de poursuite d'étude, devenir des non diplômés, etc.)

Pour ce qui a trait à la place des langues et des TICE dans les formations, quelques experts rappellent le caractère obligatoire de ces enseignements. Nous tenons à souligner que la préparation au CLES 1 et au C2i niveau 1 est actuellement incluse dans la totalité des licences généralistes (C2i en licence 1, 2 ou 3, CLES en licence 3). Au niveau des masters, dans une logique de continuité, l'UPVD mettra en œuvre dans l'offre du prochain contrat la préparation au C2i niveau 2 dans les formations pour lesquelles les référentiels existent.

Enfin, les rapports sur certaines formations de licence (AES, éco-gestion, STAPS...) préconisent d'améliorer le taux de réussite des étudiants. Il est frappant que ces formations correspondent aux filières à capacités d'accueil limitées de l'UPVD. Celles-ci bénéficient de la totalité des dispositifs d'aide à la réussite déployés par l'établissement (enseignants relais, méthodologie, PPP, C2i, passerelles de réorientation, etc.) À compter de la rentrée 2014, grâce aux travaux d'un Groupe de Réflexion sur les conditions des études et de l'enseignement et à la création par l'établissement pour les six années à venir d'un Programme de Pédagogie Innovante, divers dispositifs pédagogiques et administratifs seront mis en place pour améliorer la motivation, l'assiduité et la qualité des apprentissages des étudiants engagés dans ces filières, comme dans toutes les autres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'évaluation, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE



Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Lettres

Domaine : Arts, Lettres et Langues

Demande n° S3L150008081

Réponse à l'évaluation

Les responsables du département de lettres remercient les experts de l'AERES pour cette lecture précise et constructive et souhaitent apporter quelques informations complémentaires sur certains points qui posent problème.

Aide à la réussite :

Les effectifs de 2e et 3e année nous permettant de suivre de près le travail de chacun, le besoin d'enseignements de mise à niveau se fait sentir surtout en 1ère année. Nous avons, pendant quelques années, organisé un tutorat sur toute la durée du second semestre, mais il s'est avéré que les étudiants qui en auraient eu vraiment besoin ne le suivaient pas correctement. Nous avons donc préféré mettre en place des cours de rattrapage (effectués par des collègues enseignant en licence) entre les deux sessions et ciblés sur les difficultés rencontrées par les étudiants. Les conclusions tirées par les enseignants qui assurent ces cours nous ont déjà permis de réorienter les contenus méthodologiques qui seront dispensés en 1ère année dans la prochaine maquette. En outre, dès la rentrée prochaine, nous avons opté pour un usage presque systématique du contrôle continu en 1ère année, pour assurer un meilleur suivi des étudiants dans la durée.

Méthodologie :

Notre intention est de rappeler en L1 les méthodes générales de la dissertation, de l'explication et du commentaire de texte, mais les cours de littérature des années suivantes donneront lieu constamment (en cours et aux examens) à des exercices de ces types-là, d'autant que la plupart des enseignants de licence enseignent aussi en Master MEEF et qu'ils préparent dès la 2ème année les étudiants (notamment ceux qui auront choisi l'option "littératures") aux exercices du concours.

La grammaire, quant à elle, est enseignée tout au long de la licence.

Possibilités de passerelles en 1ère année :

Elles existent et sont régies par le système de réorientation de la faculté LSH, en fonction des enseignements choisis par les étudiants.

Restructuration de la mention :

Le rapport indique que "La faiblesse des flux et leur diminution assez régulière aurait mérité réflexion".

Or ce sont justement ces deux points qui ont motivé la création des deux options dans la nouvelle licence. Nous avons souhaité conservé une formation aux concours de l'enseignement (c'est l'option "littératures"). Mais s'ils ont été longtemps le motif principal d'inscription en licence de lettres, les concours attirent moins de candidats aujourd'hui et nous avons donc, *en partant d'autres débouchés* qui intéressent actuellement nos étudiants, construit la seconde option, plus pluridisciplinaire et davantage axée sur la culture générale, qui leur permettra de poursuivre dans des masters, professionnels ou non, axés sur les divers métiers de la culture ou du tourisme ou de passer un concours de Sciences Po ou d'une école de journalisme.

Nous avons voulu que les contenus disciplinaires de ces deux options soient nettement différenciés pour rendre ce programme très lisible, et les premiers retours, tant de la part de nos étudiants de 1ère année qui vont "étrenner" cette licence que des lycéens auxquels nous avons pu la présenter, sont déjà favorables.

Le rapport note la part importante des langues anciennes dans cette licence.

L'enseignement de la langue latine a toujours fait partie des fondamentaux de notre licence de lettres et nous n'y avons pas touché.

Le grec et les cours de culture antique (histoire des idées anciennes) sont actuellement fortement prisés par les étudiants des différentes composantes de LSH. Il a donc été décidé de les proposer en option (mutualisée avec d'autres départements, en particulier histoire et histoire de l'art) à tous les niveaux. Mais il n'est pas question de recréer un parcours "lettres classiques" : les cours d'histoire des idées s'intitulent "De la Grèce à nous" et "De Rome à nous" et il s'agira bien d'y suivre l'histoire de savoirs, de modes de pensée, de notions de l'antiquité à nos jours, et de les étudier non seulement dans le contexte français, mais plus largement dans celui de l'Europe. Ces cours trouvent donc pleinement leur place dans les enseignements de culture générale.

Pas d'UE spécifique aux métiers de l'enseignement dans l'option "littératures" :

Nous avons souhaité donner la priorité aux contenus disciplinaires, cette UE existant en Master MEEF.

Conseil de perfectionnement :

Depuis la rédaction du dossier, il a été mis en place et s'est déjà réuni deux fois pour préparer la rentrée prochaine. Il était prévu qu'il soit composé des enseignants de la

licence, des délégués étudiants de chaque promotion, de la secrétaire du département de lettres, d'un enseignant du CUEF, d'un représentant de la DOSIP. Après lecture de votre rapport, nous y inviterons aussi un ou plusieurs collègues de l'enseignement secondaire.

Ce conseil a déjà dressé une liste des objectifs méthodologiques et disciplinaires (savoirs et savoir-faire) de la nouvelle licence, année par année, qui devrait aussi aider les étudiants à évaluer les enseignements en s'appuyant sur des éléments plus repérables et plus nets et donc, assurer un meilleur retour de ces évaluations.

Domaine international :

Il ne nous semble pas opportun d'encourager nos étudiants à la mobilité internationale dès la licence pour deux raisons :

1. leur formation étant centrée autour de la langue et la littérature françaises, tant qu'ils parcourent le premier cycle de cette formation et qu'ils n'ont pas acquis tous les savoirs et techniques fondamentaux, c'est encore des enseignements d'une université de langue française qu'ils peuvent tirer le plus de profit ;
2. la plupart d'entre eux ne maîtrisent pas encore suffisamment une langue étrangère pour être à l'aise dans une université où la plupart des cours se font en anglais, espagnol ou catalan.

En revanche, dès qu'ils entrent en master, nous les incitons vivement à la mobilité. Il est enfin à noter que certains de nos étudiants de licence partent, de manière exceptionnelle, passer un semestre dans une université étrangère, s'ils ont un niveau suffisant dans la langue du pays d'accueil et s'ils peuvent présenter un véritable projet universitaire.

Dans le domaine international, l'université de Perpignan a des contacts privilégiés avec les universités de Catalogne, par le biais de la Xarxa Vives. Nous avons déjà noué de nombreux contacts avec les universités de Barcelone et de Gérone, mais davantage au niveau de la recherche qu'à celui de l'enseignement ; ils profiteront donc, dans un premier temps, aux étudiants de master, le problème majeur pour nos étudiants de licence étant ici celui de la langue : quasiment aucun d'entre eux ne parle le catalan...



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE